



**ARVIGE**

# **RAPPORT ANNUEL**

## **EXERCICE 2017**

Ce rapport a été établi à destination des adhérents de l'association ARVIGE réunis en Assemblée générale le 12 juin 2018



## SOMMAIRE

	<b>Page</b>
<b>PROPOS DU PRESIDENT .....</b>	<b>3</b>
<b>I. PRESENTATION D'ARVIGE .....</b>	<b>4</b>
1. Les missions d'ARVIGE	
2. La gouvernance	
2.1 Le conseil d'administration	
2.2 Les comités de surveillance	
<b>II. TRAVAUX MENES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LES COMITES DE SURVEILLANCE .....</b>	<b>7</b>
1. Les travaux du Conseil d'administration	
1.1 Les réunions du Conseil	
1.2 Le rapport des avenants 2017 aux contrats groupe	
1.3 Le rapport sur les indemnités de présence - Frais de transports et de déplacements	
2. Les travaux des comités de surveillance	
2.1 Les réunions des Comités	
2.2 L'examen des taux de rémunération	
2.3 Le rapport sur les indemnités de présence - Frais de transports et de déplacements	
2.4 L'examen des Rapports (Cabinet actuariel, Commissaires aux comptes PREDICA)	
<b>III. AVIS DES COMITES DE SURVEILLANCE SUR LES RAPPORTS DE L'ASSUREUR .....</b>	<b>12</b>
<b>IV. COMPTES ANNUELS 2017 DE L'ASSOCIATION : .....</b>	<b>13</b>
<b>V. PRESENTATION DE L'ACTIVITE SUR LES DEUX PLANS .....</b>	<b>15</b>
1. L'état des adhésions 2017 par plan	
2. Le montant des versements effectués sur chaque plan	
3. La situation des rentes servies en 2017	
4. Le volume des encours 2017	
5. La gestion administrative et financière	



# ARVIGE

Chers adhérents, Chères Adhérentes,

Chers clients du Crédit Agricole et de LCL,

Bienvenue à notre assemblée générale à laquelle vous avez été convoqués **individuellement**.

Cette année, l'Assemblée est ordinaire. Elle aura à délibérer sur les points suivants :

- L'approbation des comptes annuels de chaque plan,
- L'approbation des comptes annuels de l'association,
- L'approbation du rapport d'activité et quitus aux administrateurs,
- L'approbation des budgets de l'association et des plans,
- La fermeture à la commercialisation d'unités de compte pour cause de mise en place de frais acquis aux fonds,
- La délégation au conseil pour la signature d'avenants aux contrats groupe,
- La ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur et membre du Comité de surveillance de Velours,
- Les pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

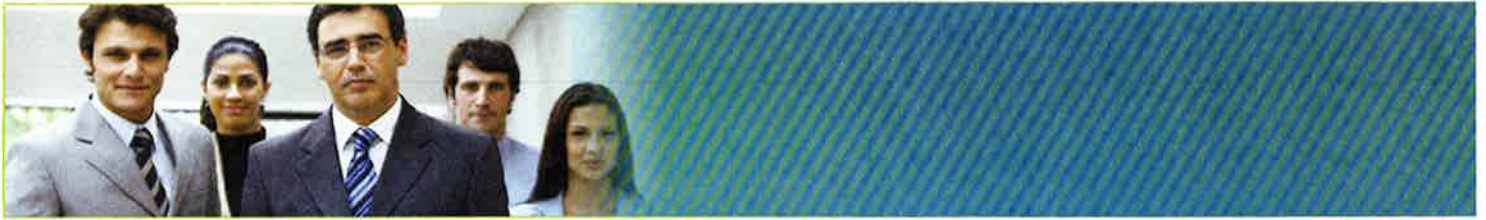
Les résolutions relevant de l'assemblée générale ordinaire sont adoptées à la majorité simple des votes exprimés.

Au vu des retours des coupons réponse joints à vos convocations, plus de ..... adhérents sont aujourd'hui présents ou représentés. Le quorum étant atteint, la séance de l'Assemblée peut débuter sur première convocation à 18 heures.

Conformément à la Loi et aux statuts d'ARVIGE, les pouvoirs qui m'ont été confiés excédant le nombre de 700, ont été répartis entre les membres du Conseil et des deux Comités de surveillance.

Nous vous rappelons que les statuts de l'association, la composition du Conseil d'administration et des comités de surveillance, le rapport de l'exercice 2017 ainsi que les procès-verbaux des Assemblées sont disponibles sur le site de l'association « [www.arvige.asso.fr](http://www.arvige.asso.fr) ».

**Yves CHEVILLOTTE**  
*Président d'ARVIGE*



## I. PRESENTATION D'ARVIGE

### 1. LES MISSIONS D'ARVIGE

#### → La souscription auprès d'un assureur d'un ou plusieurs Plans Epargne Retraite Populaire

ARVIGE, est un groupement d'épargne retraite populaire (GERP) qui a souscrit pour le compte de ses adhérents auprès de l'Assureur PREDICA, les contrats Plan Epargne Populaire (PERP) :

- Plan Vert Vitalité commercialisés par le réseau CREDIT AGRICOLE,
- Plan Velours proposé par LCL.

#### → La représentation des adhérents

**ARVIGE (Association Retraite Vie Groupement des Epargnants)** est une association régie par les lois du 1er juillet 1901 et du 30 décembre 2006. Elle a été créée le 15 mars 2004.

#### ARVIGE a pour objet :

- De choisir et de souscrire un ou plusieurs Plans d'Epargne Retraite Populaire (PERP) pour le compte des adhérents ;
- Et pour chaque plan souscrit par l'association, d'assurer la représentation des intérêts des adhérents.

#### Ces missions sont assurées par deux types d'organes :

- Le conseil d'administration
- Et pour chaque plan, le comité de surveillance

La supervision des PERP est assurée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution qui contrôle ARVIGE et PREDICA.



## 2. LA GOUVERNANCE

### → Le Conseil d'administration

Notre association est gérée et administrée par un conseil d'administration composé, au 31 décembre 2017, de sept membres.

	Fonctions actuellement exercées	Fonctions précédemment exercées
<b>CHEVILLOTTE</b> Yves  PRESIDENT	Administrateur, Président du comité d'audit d'ESSILOR Administrateur de SA SOREDIC Administrateur du CREDIT LYONNAIS Commissaire du Comité de la charte Membre du Comité national d'orientation de la BPI	Directeur Général délégué de CREDIT AGRICOLE S.A. jusqu'en 2003
<b>LEIBUNDGUT</b> Brice  Administrateur	Président de l'Association des Amis de Louis Pergaud (2017) Administrateur de la Fondation Maison de Salins (2018)	Secrétaire Général de PREDICA (2006 à 2016)
<b>CRESP</b> Michel  Administrateur	Secrétaire trésorier de la Fondation Pays de France CREDIT AGRICOLE Administrateur du CREDIT FONCIER de Monaco	Directeur général de la Caisse régionale de CREDIT AGRICOLE Alpes Provence (1992-2000)
<b>HOUEVILLE</b> Philippe  Administrateur	Consultant informatique et organisation SI Société APHiCS	
<b>NORMAND</b> Bernard  Administrateur	Président de l'Association FEDERCLUB	Directeur Central du CREDIT LYONNAIS jusqu'en 2000 Directeur général du Centre de formation de la profession bancaire jusqu'en 2005 Président de l'Association ACORE
<b>PICHON</b> Jean-Claude  Administrateur	Vice-président du Conseil de surveillance de la Société Nationale Immobilière	Directeur général de la Caisse régionale de CREDIT AGRICOLE Aquitaine Président de PREDICA jusqu'en 2006 Administrateur de PACIFICA jusqu'en 2006
<b>VECCHIERINI de MATRA</b> Jean  Administrateur	Délégué général du Groupement Français des Bancassureurs	Directeur Général de SOCAPI jusqu'en 2002



## → Les Comités de surveillance

La gestion de chaque Plan étant surveillée par un comité de surveillance, les membres de ces Comités au 31 décembre 2017 sont les suivants :

PLAN VERT VITALITE	Fonctions actuellement exercées	Fonctions précédemment exercées	Mandats Changements
<b>CRESP</b> Michel <b>PRESIDENT</b>	Secrétaire trésorier de la Fondation Pays de France- CREDIT AGRICOLE Administrateur du CREDIT FONCIER de Monaco	Directeur général de la Caisse régionale de CREDIT AGRICOLE Alpes Provence (1992-2000).	2004 – En cours Président depuis 2007
<b>LACOMBE</b> Roland (ancien membre du comité PVA)	Retraité du privé	Salarié – Cadre en entreprise privée	2008 – En cours
<b>BOURGUIGNON</b> Karine	Directeur des Parcours & de l'Expérience Client		2016 – En cours
<b>De MARIN</b> Charles	Cadre financier dans l'industrie		2009 – Encours
<b>PANNET</b> Fabienne	Comptable		2010 – En cours
<b>WANCLICK</b> Gabriel	Retraité	Cadre dans le conseil et l'informatique	2010 –En cours

VELOURS	Fonctions actuellement exercées	Fonctions précédemment exercées	Mandats Changements
<b>NORMAND</b> Bernard <b>PRESIDENT</b>	Président de l'Association FEDERCLUB	Directeur Central CREDIT LYONNAIS jusqu'en 2000 Directeur général centre formation profession bancaire Président de l'Association ACORE	2004 – En cours
<b>LEIBUNDGUT</b> Brice	Président de l'Association des Amis de Louis Pergaud (2017) Administrateur de la Fondation Maison de Salins (2018)	Secrétaire Général de PREDICA (2006 à 2016)	2017– En cours
<b>HOUEVILLE</b> Philippe	Consultant informatique et organisation SI Société APHiCS		2004 – En cours
<b>CRESP</b> Michel	Secrétaire trésorier de la Fondation Pays de France- CREDIT AGRICOLE Administrateur du CREDIT FONCIER de Monaco	Directeur général de la Caisse régionale de CREDIT AGRICOLE Alpes Provence (1992-2000).	2004 – En cours
<b>VECCHIERINI de MATRA</b> Jean	Délégué général du Groupement Français des Bancassureurs	Directeur général de SOCAPI jusqu'en 2002.	2004 – En cours
<b>SCHWEITZER</b> Jean-Louis	Responsable du Développement Commercial au sein de la Direction Exploitation Bassin Parisien Sud LCL		2006 – En cours
<b>ROUSSEL</b> Didier	Président depuis 1999 de Siemens Transportation Systems, filiale de Siemens		2007 – En cours



## II. TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES COMITES DE SURVEILLANCE

### 1. LES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### → Les réunions du Conseil

Au cours de l'exercice 2017, le Conseil d'administration s'est réuni à trois reprises : les 18 avril, 8 juin et 19 octobre 2017.

Le Conseil d'administration a pour principales missions :

- ✦ le suivi des comptes, des dépenses et du budget établis au titre de l'association et de chaque plan,
- ✦ le bon fonctionnement de l'association,
- ✦ de veiller au respect du Code de déontologie et du règlement intérieur,
- ✦ le rapport annuel des indemnités allouées conformément aux décisions de l'Assemblée.

Date	18/04/2017	08/06/2017	19/10/2017
Présents	6/7	6/7	5/7
Ordre du jour	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 13/10/2016</li> <li>→ Restitution par les Présidents des Comités de l'audit de FIXAGE</li> <li>→ Point sur l'activité</li> <li>→ Arrêté des comptes 2016 de l'association</li> <li>→ Budget 2018</li> <li>→ AG 2017 :               <ul style="list-style-type: none"> <li>✗ Validation du projet de texte des résolutions</li> <li>✗ Thème de l'Assemblée Générale</li> </ul> </li> <li>→ Questions diverses</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 18/04/2017</li> <li>→ Point sur l'activité commerciale à fin avril 2017</li> <li>→ Point sur l'assemblée générale 2017</li> <li>→ Questions diverses</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 08/06/2017</li> <li>→ Evolution du Conseil d'administration</li> <li>→ Activité commerciale</li> <li>→ Calendrier 2018</li> <li>→ Actualité réglementaire</li> <li>→ Questions diverses</li> </ul>



→ **Le Rapport des avenants 2017 sur PLAN VERT VITALITE et VELOURS**

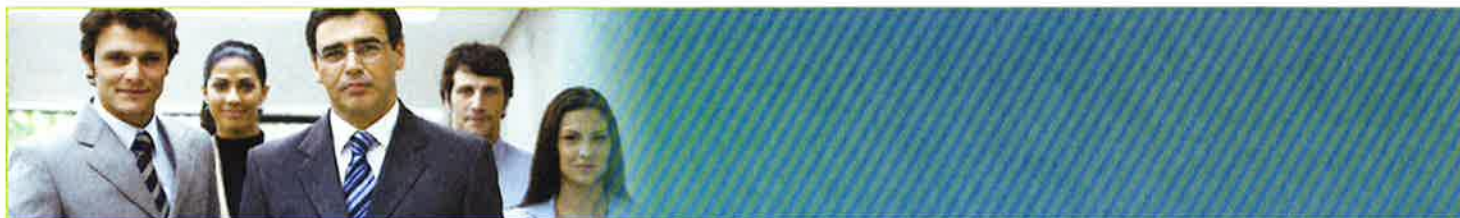
Aucun avenant n'a été signé en 2017 sur Plan Vert Vitalité et Plan Velours.

→ **Le rapport sur les indemnités de présence - Frais de transports et de déplacements**

Le montant des indemnités de présence versé sur l'exercice 2017 s'élève à 2 250 euros. Ce montant correspond à la somme totale versée à l'ensemble des administrateurs. Une indemnité de 150 euros par membre et de 300 euros pour le président est allouée pour la participation à une réunion du conseil d'administration.

Cette indemnité est unique en cas de participation le même jour à différentes instances (Conseil d'administration, Comités de surveillance). Une somme de 403,40 euros a été versée au titre des frais de déplacement.



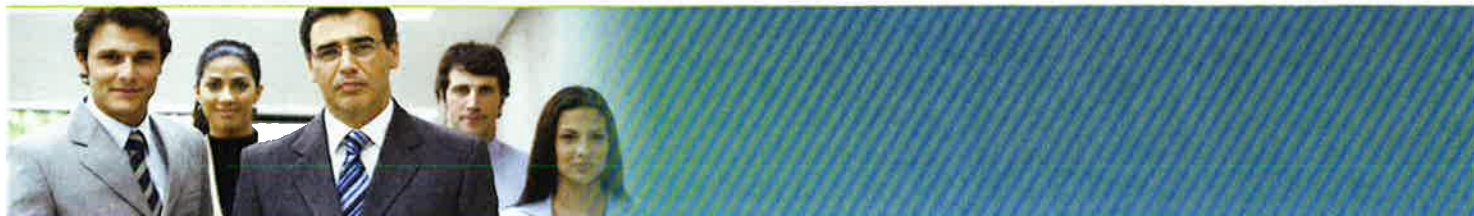


## 2. LES TRAVAUX DES COMITES DE SURVEILLANCE

### → Les réunions des Comités

Conformément aux souhaits exprimés par les membres des comités de surveillance, la réunion est commune aux deux Comités. Les comités se sont réunis au cours de l'année 2017 à quatre reprises les 18 avril, 8 juin, 19 octobre et 30 novembre. Lors de chaque réunion, les Comités s'informent auprès de l'Assureur de l'activité.

COMITES DE SURVEILLANCE				
Date	18/04/2017	08/06/2017	19/10/2017	30/11/2017
<b>Présents</b>	VERT VITALITE – 3/6 VELOURS – 5/7	VERT VITALITE – 4/6 VELOURS – 5/7	VERT VITALITE – 4/6 VELOURS – 5/7	VERT VITALITE – 4/6 VELOURS – 7/7
<b>Ordre du jour</b>	<p>→ Approbation du procès-verbal des comités de surveillance du 29/11/2016</p> <p>→ Bilan 2016 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✗ <i>Rapports de l'Assureur</i></li> <li>✗ <i>Rapports des Commissaires aux comptes de l'Assureur</i></li> <li>✗ <i>Avis des comités de surveillance</i></li> </ul> <p>→ Audit actuariel 2016</p> <p>→ Point sur l'activité au 1<sup>er</sup> trimestre</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✗ <i>Activité commerciale</i></li> <li>✗ <i>Actualité réglementaire</i></li> </ul> <p>→ Questions diverses :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✗ <i>Refonte du site internet</i></li> <li>✗ <i>Validation du courrier à adresser à l'institut des actuaires</i></li> <li>✗ <i>Organisation de l'AG</i></li> <li>✗ <i>Information sur la démission de Monsieur Daniel GONZALEZ de l'ensemble de ses mandats</i></li> </ul>	<p>→ Approbation du procès-verbal des comités de surveillance du 18/04/2017</p> <p>→ Activité commerciale à fin avril 2017</p> <p>→ Point sur l'Assemblée Générale du 2017</p> <p>→ Actualité réglementaire</p> <p>→ Politique d'investissement</p> <p>→ Questions diverses</p>	<p>→ Approbation du procès-verbal des comités de surveillance du 08/06/2017</p> <p>→ Evolution du Comité de surveillance Velours</p> <p>→ Activité commerciale</p> <p>→ Actualité réglementaire</p> <p>→ Performance des UC – Présentation AMUNDI</p> <p>→ Calendrier 2018</p> <p>→ Questions diverses</p>	<p>→ Approbation du procès-verbal du comité de surveillance du 19/10/2017</p> <p>→ Activité des deux PERP</p> <p>→ PAB 20176 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✗ <i>*Perspective de rémunération</i></li> <li>✗ <i>*Avis des Comités de surveillance sur la rémunération au titre de 2017</i></li> </ul> <p>→ Politique financière 2018</p> <p>→ Audit actuariel 2018</p> <p>→ Questions diverses</p>



## → L'examen des taux de rémunération sur les plans

### Avis des Comités de surveillance du 30 novembre 2017 sur la rémunération 2017 des plans

« Les comités de surveillance ont examiné le 30 novembre 2017 la situation du canton PERP de Plan Vert Vitalité et de Plan Velours dans le contexte économique et financier de l'année 2017, caractérisé par le maintien des marchés obligataires à des niveaux extrêmement bas qui a conduit à des baisses significatives des taux de PAB les années passées.

Par ailleurs, les comités ont pris connaissance de l'avis du Gouverneur de la Banque de France qui a rappelé le 27 octobre dernier qu'il était important « que les assureurs continuent d'adapter leur business model à l'environnement de taux bas » et qui s'est félicité « de la modération progressive des taux servis sur les contrats d'assurance-vie, qu'il est essentiel de poursuivre afin de sauvegarder, à long terme, la solvabilité des assureurs et leur capacité à faire face à leurs engagements à l'égard de leurs assurés ».

Dans ce contexte, les comités de surveillance ont rappelé les objectifs de gestion à long terme qu'ils recommandent :

- Continuer à accroître les réserves pour accompagner la rémunération servie aux assurés en cas d'une remontée forte des taux, en ligne avec la recommandation du cabinet d'audit FIXAGE dans son dernier rapport actuariel,
- Adopter une fourchette de rémunération cohérente avec les équilibres actifs-passifs prévisionnels et avec les taux servis sur le marché.

En termes d'environnement concurrentiel, les comités ont noté que :

- la PAB servie en 2016 sur les PERP souscrits par ARVIGE (1,70%) se situe au-dessus de la moyenne des bancassureurs (1,56%), et légèrement en-dessous du marché (1,77%),
- les PAB servies sur les contrats d'assurance vie devraient se stabiliser ou poursuivre une légère érosion en 2017, en ligne avec les recommandations des pouvoirs publics,
- 2016 (autour de - 50 bps), en ligne avec les recommandations des pouvoirs publics,
- le taux du Livret A est maintenu à son niveau actuel de 0,75%.

Ayant pris note de la politique prudente qui continue à être menée pour préserver les rémunérations futures (augmentation de la PPE approchant les 6,2% à la date de l'avis), mais également rappelé la baisse de la PAB relativement importante en 2016 (- 40 bps), les comités ont préconisé de ne pas baisser la rémunération pour 2017 (1,70%).

## → Le rapport sur les indemnités de présence - Frais de transports et de déplacements

Une indemnité de 150 euros par membre et de 300 euros par président est allouée pour la participation à une réunion du Comité de surveillance. Cette indemnité est unique en cas de participation le même jour à différentes instances (Conseil d'administration, Comités de surveillance).

	PLAN VERT VITALITE	VELOURS
INDEMNITES DE PRESENCE	2 100,00 €uros	2 625,00 €uros
FRAIS DE TRANSPORTS ET DE DEPLACEMENTS	3 601,96 €uros	841,43 €uros

## → L'examen des rapports

Au cours des Comités de surveillance du 12 avril 2018 les travaux ont notamment porté :

- Sur l'examen des rapports établis par l'assureur sur les PERP Plan Vert Vitalité et Plan Velours (examen en présence des commissaires aux comptes qui ont certifiés les comptes sans réserve) ;
- Sur la présentation de l'audit actuariel effectué par le Cabinet FIXAGE.



### **III. AVIS DES COMITES DE SURVEILLANCE**

**AVIS DES COMITES DE SURVEILLANCE DE PLAN VERT VITALITE ET PLAN VELOURS  
Sur le rapport annuel de l'Assureur  
Exercice 2017**

Les comités de surveillance ont examiné le 30 novembre 2017 la situation du canton PERP de Plan Vert Vitalité et de Plan Velours dans le contexte économique et financier de l'année 2017, caractérisé par le maintien des marchés obligataires à des niveaux extrêmement bas qui a conduit à des baisses significatives des taux de PAB les années passées.

Par ailleurs, les comités de surveillance ont pris connaissance de l'avis du Gouverneur de la Banque de France qui a rappelé le 27 octobre dernier qu'il était important « *que les assureurs continuent d'adapter leur business model à l'environnement de taux bas* » et qui se félicite « *de la modération progressive des taux servis sur les contrats d'assurance-vie, qu'il est essentiel de poursuivre afin de sauvegarder, à long terme, la solvabilité des assureurs et leur capacité à faire face à leurs engagements à l'égard de leurs assurés* ».

Dans ce contexte, les comités de surveillance ont rappelé les objectifs de gestion à long terme qu'ils recommandent :

- Continuer à accroître les réserves pour accompagner la rémunération servie aux assurés en cas de remontée forte des taux, en ligne avec la recommandation du cabinet d'audit FIXAGE dans son dernier rapport actuariel,
- Adopter une fourchette de rémunération cohérente avec les équilibres actifs-passifs prévisionnels et avec les taux servis sur le marché.

En termes d'environnement concurrentiel, les comités ont noté que :

- la PAB servie en 2016 sur les PERP souscrits par ARVIGE (1,70%) se situe au-dessus de la moyenne des bancassureurs (1,56%), et légèrement en-dessous du marché (1,77%),
- les PAB servies sur les contrats d'assurance vie devraient se stabiliser ou poursuivre une légère érosion en 2017, en ligne avec les recommandations des pouvoirs publics,
- le taux du Livret A est maintenu à son niveau actuel de 0,75%.

Ayant pris note de la politique prudente qui continue à être menée pour préserver les rémunérations futures, mais ayant également rappelé la baisse de la PAB relativement importante en 2016 (-40 bp), les comités ont préconisé de ne pas baisser la rémunération pour 2017 (1,70%).

Par ailleurs, les comités rappellent que les PERP proposent aussi des gestions en unités de compte qui offrent aux assurés d'autres couples rendement-risque.

Les comités de surveillance ont examiné le 12 avril 2018 les comptes de l'assureur et entendu l'avis des commissaires aux comptes.

Les comités constatent que l'assureur a prélevé les frais sur performance de la gestion financière du support euro prévus contractuellement, prélèvement qui n'avait pas été opéré depuis de nombreuses années. L'assureur a informé les comités de surveillance que la richesse des PERP permet aujourd'hui ce prélèvement qui était prévu depuis l'origine.

Les comités de surveillance ont également noté l'augmentation des plus-values latentes.

Ils émettent un avis favorable sur la gestion des PERP par l'assureur et sur leur positionnement sur le marché.

Cet avis accompagne le rapport de l'organisme d'assurance gestionnaire du plan.



## IV. COMPTES ANNUELS 2017 DE L'ASSOCIATION

Les Comptes annuels de l'association sont joints en annexe.

L'Assemblée générale du 14 juin 2016 avait approuvé le budget 2017 de 110 000 €, réparti entre l'association pour 70 000 €, Plan Vert Vitalité 25 000 € et Plan Velours 15 000 €.

Les dépenses 2017, au regard du budget alloué, sont réparties de la façon suivante :

	(en euros)				
	ARVIGE	VITALITE	VELOURS	31/12/2017	31/12/2016
Achats de marchandises				-	
Achats de matières et autres approvisionnements				-	
Autres achats et charges externes :					
Assurance	11 014,85	-	-	11 014,85	11 015,45
Travaux Administratifs	31 939,84	4 500,00	4 500,00	40 939,84	43 696,51
Honoraires audit actuariel	-	7 125,00	4 275,00	11 400,00	16 800,00
Honoraires CAC	4 721,30	-	-	4 721,30	4 609,70
Honoraires audit juridique	-	-	-	-	-
Honoraires avocats	-	-	-	-	-
Annonces et insertions	-	-	-	-	-
Marque	-	-	-	-	-
Site Internet	-	-	-	-	-
Transports, déplacements et hôtels	403,40	3 601,96	995,43	5 000,79	4 995,33
Missions et réceptions	3 492,50	-	-	3 492,50	3 263,04
Frais bancaires	1,40	0,90	0,50	2,80	3,00
Impôts, taxes et versements assimilés					
Salaires et traitements				-	
Charges sociales				-	
Dotations aux amortissements sur immobilisations				-	
Dotations aux provisions sur immobilisations				-	
Dotations aux provisions sur actif circulant				-	
Dotations aux amortissements pour risques et charges				-	
Autres charges					
Marque					
Droits d'auteur					
Indemnité de présence	2 250,00	2 100,00	2 625,00	6 975,00	9 900,00
Cotisations reversées aux plans	16 363,63	7 674,21	2 613,13	26 650,97	15 905,84
<b>Total</b>	<b>70 186,92</b>	<b>25 002,07</b>	<b>15 009,06</b>	<b>110 198,05</b>	<b>110 188,87</b>



Les comptes 2017 qui vous ont été présentés ont fait apparaître en fin d'exercice des soldes créditeurs de :

- ✦ 33 213,40 euros sur compte ARVIGE,
- ✦ 8 968,50 euros pour PLAN VERT VITALITE,
- ✦ 4 650,06 euros pour VELOURS.
- ✦ 26 407,57 euros pour le Livret A

Le Commissaire aux comptes PriceWaterhouseCoopers a procédé à l'audit des comptes 2017 sans relever d'anomalies significatives et certifie les comptes d'ARVIGE sans réserve.



## V. PRESENTATION DE L'ACTIVITE SUR LES DEUX PLANS

(LES CHIFFRES PRESENTES CI-APRES SONT PROVISOIRES)

### 1. ETAT DES ADHESIONS 2017 PAR PLAN

Le marché des PERP a enregistré en 2017 une baisse de son activité, avec 103 000 contrats souscrits contre 111 000 en 2016.

En 2017, la production de nouveaux contrats PERP a été de plus de 15 000, soit près de 15% de part de marché (contre 13% en 2016)

L'association compte ainsi plus de 668 000 adhérents.

#### ✦ Nombre de nouveaux contrats

PLAN VERT VITALITE fusionné avec PLAN VERT AVENIR				VELOURS				TOTAUX			
2017	2016	2015	2014	2017	2016	2015	2014	2017	2016	2015	2014
13 074	12 347	12 415	13 013	1 986	2 039	2 022	2 324	15 060	14 386	14 437	15 337

### 2. MONTANT DES VERSEMENTS EFFECTUES EN 2017 SUR LES DEUX PLANS

En termes de versements, Plan Vert Vitalité représente 14% du marché et Velours 2%.

16% des sommes versées en 2017 sur les PERP ont été des versements sur des plans souscrits par l'association.

#### ✦ Versements en Millions d'euros

PLAN VERT VITALITE				VELOURS				TOTAUX			
2017	2016	2015	2014	2017	2016	2015	2014	2017	2016	2015	2014
336	326	329	330	53	50	51	52	389	376	380	382



### **3. SITUATIONS DES RENTES SERVIES EN 2017**

Fin 2017, le nombre de rentes viagères en cours de service s'élève à 5 765 pour Plan Vert Vitalité et 1 482 pour Velours. Conformément aux statuts de l'association, dès lors que le plan comporte au moins 100 bénéficiaires de rentes, un adhérent, dont les droits ont été liquidés, devra être élu parmi les membres du comité de surveillance.

### **4. VOLUME DES ENCOURS 2017**

Les encours représentent à la fin de l'année 2017, pour Plan Vert Vitalité 3 812 Millions d'euros et Velours 559 Millions d'euros soit un encours total tous plans confondus de 4 371 Millions d'euros.

### **5. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE**

La gestion administrative des contrats est prise en charge par les réseaux de distribution notamment au travers des postes de travail des conseillers commerciaux.

CACEIS Investor service, (entité constituée conjointement par le Crédit Agricole et les Caisses d'Epargne spécialisée dans les activités de dépositaire-conservation, d'administration de fonds et de services aux émetteurs) assume les fonctions de dépositaire et de conservation.

La gestion financière du portefeuille de placements relatif aux actifs des trois plans est assurée par la société de gestion AMUNDI (anciennement dénommée Crédit Agricole Asset Management) au travers d'un mandat de gestion confié par l'Assureur.

\*\*\*\*\*

\*\*\*\*\*





# LISTE DES AVENANTS DEPUIS L'ORIGINE

Mise à jour au 31.12.2017

<b>PLAN VERT VITALITE</b>			
ENTRE	ET	DATE DE SIGNATURE	OBJET DE L'AVENANT
ARVIGE	PREDICA	23/05/2005	Permettre à la rente réversible de bénéficier d'annuités garanties Transformer des OPCVM de SICAV en FCP Sortie en capital pour le primo accédants (article 35 de la Loi du 13.07.2006) Sort des capitaux décès non réclamés Acceptation bénéficiaire en cas de décès Modalité de transfert
ARVIGE	PREDICA	02/09/2005	
ARVIGE	PREDICA	26/09/2009	
ARVIGE	PREDICA	07/12/2010	Les versements sont valorisés 2 jours ouvrés après leur encaissement par l'assureur. On parle de règles d'investissement Les versements de prestations (rachats, décès) sont valorisés 2 jours ouvrés après la réception de la demande par l'assureur. On parle alors de règles de désinvestissement. L'arbitrage entre plusieurs supports du contrat sera également valorisé 2 jours ouvrés après la réception de la demande par l'assureur. Elles s'appliquent à compter du 23/05/2011.
ARVIGE	PREDICA	22/04/2014	Ajust de supports d'investissement <ul style="list-style-type: none"> <li>- Amundi Actions PME – FR0011556828</li> <li>- Amundi Actions France – P – FR0000944696</li> <li>- Amundi Funds Equity Euroland Small CAP – AE – LU0568607203</li> <li>- Amundi Actions Asie – P – FR0010176891</li> <li>- Amundi Actions Emergents – P – FR0010188383</li> <li>- Amundi Actions Européennes – P – FR0010013763</li> <li>- Amundi Actions Minergior – P – FR0010478768</li> <li>- Amundi Actions Monde – P – FR0010352138</li> <li>- Amundi Actions Restructurations – P – FR0010165944</li> <li>- Amundi Actions USA ISR – P – FR0010153320</li> <li>- Amundi Funds Equity Global Agriculture – AU – LU0347595026</li> <li>- Atout Europe – fr0010101972</li> <li>- Atout Monde – C – FR0010101980</li> <li>- CPR Renaissance Japon – P – fr0010469312</li> <li>- CPR Silver Age – P – FR0010836163</li> <li>- Renaissance Europe – C – FR0000295230</li> <li>- Amundi Funds Convertible Europe – SE – LU0568615057</li> <li>- Amundi Patrimoine – C – FR0011199371</li> <li>- Eurose – C – FR0007051040</li> <li>- Prem Optimmo – FR0011063353</li> <li>- Amundi Funds Bond Global Aggregate – AE – LU0557861274</li> <li>- M&amp;G Investments Funds – M&amp;G Optimal Income Fund A – GB00B1VMCY93</li> <li>- Amundi Funds Bond Euro Corporate – AE – LU0119099819</li> <li>- Amundi Funds Bond Euro High Yield – AE – LU0119110723</li> <li>- Capipop Euroblig – C – FR0010093724</li> </ul>

ARVIGE	PREDICA	12/04/2016	<p>-Intégration des nouvelles dispositions relatives à la revalorisation des capitaux en cas de décès résultant de la loi N°2014-617 du 13 juin 2014, qui s'appliquent aux décès survenus à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016</p> <p>-Porter, à compter du 10 octobre 2016, une plus grande précision dans le calcul des garanties exprimées en unités de compte : IREN</p>
--------	---------	------------	--

## PLAN VELOURS

ENTRE	ET	DATE DE SIGNATURE	OBJET DE L'AVENANT
ARVIGE	PREDICA	10/2004	Permettre d'investir en direct sur des supports en UC avec la possibilité de choisir ou non une sécurisation progressive
ARVIGE	PREDICA	10/2005	Opérer des modifications permises par le changement du système d'information, préciser l'âge maximum d'échéance de la période de constitution d'épargne retraite et prendre en compte l'évolution de 2 supports.
ARVIGE	PREDICA	Effet 16/10/2006	Indexation des versements réguliers sur le Plan Velours
ARVIGE	PREDICA	26/09/2009	offrir à compter d'octobre 2006, à chaque adhérent, la faculté d'opter à tout moment pour des versements réguliers indexés, à chaque date anniversaire, sur la dernière évolution annuelle connue du plafond de la sécurité sociale. Sortie en capital pour le primo accédants (article 35 de la Loi du 13.07.2006) Sort des capitaux décès non réclamés Acceptation bénéficiaire en cas de décès Modalité de transfert
ARVIGE	PREDICA	07/12/2010	Les versements sont valorisés 2 jours ouvrés après leur encaissement par l'assureur. On parle de règles d'investissement Les versements de prestations (rachats, décès) sont valorisés 2 jours ouvrés la réception de la demande par l'assureur. On parle alors de règles de désinvestissement. L'arbitrage entre plusieurs supports du contrat sera également valorisé 2 jours ouvrés après la réception de la demande par l'assureur. Elles s'appliquent à compter du 23/05/2011.
ARVIGE	PREDICA	08/09/2011	Ajout de deux nouveaux supports le 08/09/2011 : - LCL MGEST FLEXIBLE 0-100 - LCL MGEST PATRIMOINE
ARVIGE	PREDICA	09/02/2015	Ajout de supports validé par Comité de surveillance le 28/11/2014 - LCL Monétaire Jour – D - LCL Actions Emergents - LCL Actions Ressources Naturelles - LCL Action Or Monde - LCL OPCIMMO - Amundi Actions USA ISR – P - Amundi Patrimoine - Amundi Funds Bond High Yield
ARVIGE	PREDICA	19/02/2016	Ajout de supports validé par le Comité de surveillance  o Supports Diversifiés : CPR Croissance Dynamique P CPR Croissance Prudente 0-40 CPR Croissance Réactive – P Danone.Communities – Investissement Responsable S3 Hymnos Solidarité – Habitat et Humanisme Terre Solidaire

ARVIGE	PREDICA	12/04/2016	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ <u>Support Actions de pays de la zone euro</u> : LCL Actions Développement Durable Euro</li> <li>○ <u>Support Actions Internationales</u> : LCL Actions Midvaleurs Europe LCL Actions Monde hors Europe LCL Actions Pacifique</li> <li>○ <u>Support Actions zone euro</u> : LCL Développement PME</li> <li>○ <u>Supports Obligations et/ou titres de créances libellés en euros</u> : LCL Obligations Crédit Euro LCL Obligations Court Terme Euro LCL Obligations Inflation Europe LCL Obligations Moyen Terme Euro – P LCL Obligation Revenu Trim 3 LCL Obligation Revenu Trim 4 LCL Obligation Revenu Trim 5</li> </ul>
<p>-Intégration des nouvelles dispositions relatives à la revalorisation des capitaux en cas de décès résultant de la loi N°2014-617 du 13 juin 2014, qui s'appliquent aux décès survenus à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016</p> <p>-Porter, à compter du 10 octobre 2016, une plus grande précision dans le calcul des garanties exprimées en unités de compte : IREN</p>			

# **COMPTES SOCIAUX**

**Notes et Annexes**

**EXERCICE 2017**

## Sommaire

Bilan au 31 décembre 2017 .....	3
1 Actif .....	3
2 Passif .....	4
Compte de résultat au 31 décembre 2017 .....	5
Annexe des comptes au 31 décembre 2017 .....	7
1 Principes et méthodes comptables .....	7
2 Faits marquants de l'exercice .....	7
3 Notes sur les postes de bilan .....	8
3.1 Actif .....	8
3.1.1 Actif immobilisé .....	8
3.1.2 Actif circulant .....	8
3.1.3 Comptes de régularisation actif .....	9
3.2 Passif .....	9
3.2.1 Capitaux propres .....	9
3.2.2 Provisions pour risques et charges .....	9
3.2.4 Comptes de régularisation passif .....	10
4 Notes sur le compte de résultat .....	11
4.1 Charges .....	11
4.1.1 Charges d'exploitation .....	11
4.1.2 Charges financières .....	12
4.1.3 Charges exceptionnelles .....	12
4.2 Produits .....	13
4.2.1 Produits d'exploitation .....	13
4.2.2 Produits financiers .....	14
4.2.3 Produits exceptionnels .....	14
5 Autres informations .....	14
5.1 Personnel .....	14
5.2 Rémunération des salariés .....	14

# Bilan au 31 décembre 2017

## 1 Actif

(Montants en euros)

	Brut	Amortissements et provisions	12 / 2017	12 / 2016
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Capitaux souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles :	1,00		1,00	1,00
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	1,00		1,00	1,00
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles :				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2) :				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL I	1,00		1,00	1,00
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours :				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3) :	198,05		198,05	
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	198,05		198,05	
Capitaux souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement :				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	73 239,53		73 239,53	64 289,75
<b>COMPTES DE REGULARISATION ACTIF :</b>				
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL II	73 437,58		73 437,58	64 289,75
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	73 438,58		73 438,58	64 290,75
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

## 2 Passif

(Montants en euros)

	12 / 2017	12 / 2016
<b>CAPITAUX PROPRES :</b>		
Capital		
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres		
Report à Nouveau	0,00	0,00
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	0,00	0,00
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL I</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES :</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
<b>TOTAL I bis</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :</b>		
Provisions pour Risques		
Provisions pour Charges		
<b>TOTAL II</b>		
<b>DETTES :</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	0,00	0,00
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes diverses	73 438,58	64 290,75
<b>COMPTES DE REGULARISATION PASSIF :</b>		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL III</b>	<b>73 438,58</b>	<b>64 290,75</b>
Ecart de conversion Passif (IV)		
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)</b>	<b>73 438,58</b>	<b>64 290,75</b>
Dont Capital versé :		
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		



# Compte de résultat au 31 décembre 2017

(Montants en euros)

	12 / 2017	12 / 2016
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (I) :</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes *	76 572,08	84 383,03
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Autres charges	33 625,97	25 805,84
<b>TOTAL I</b>	<b>110 198,05</b>	<b>110 188,87</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)		
<b>CHARGES FINANCIERES :</b>		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (2)	0,00	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III</b>	<b>0,00</b>	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES :</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
<b>TOTAL IV</b>		
Participations des salariés aux résultats de l'entreprise (V)		
Impôts sur les bénéfices (VI)		
<b>TOTAL DES CHARGES (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>110 198,05</b>	<b>110 188,87</b>
Solde créditeur = bénéfice (3)	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>110 198,05</b>	<b>110 188,87</b>
<sup>a</sup> Y compris :		
- redevances de crédit-bail mobilier		
- redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(2) Dont intérêts concernant les entreprises liées		
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôts de		

	12 / 2017	12 / 2016
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue de biens et services		
Sous-total A - Montant net du chiffre d'affaires		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	110 000,00	110 000,00
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges		
Autres produits		
Sous-total B	110 000,00	110 000,00
<b>TOTAL I (A+B)</b>	<b>110 000,00</b>	<b>110 000,00</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)		
<b>PRODUITS FINANCIERS :</b>		
De participations (2)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
Autres intérêts et produits assimilés (2)	198,05	188,87
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III</b>	<b>198,05</b>	<b>188,87</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS :</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>TOTAL IV</b>		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+II+III+IV)</b>	<b>110 198,05</b>	<b>110 188,87</b>
Solde débiteur = perte (3)	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>110 198,05</b>	<b>110 188,87</b>
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont produits concernant les entreprises liées		
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôts de		

# Annexe des comptes au 31 décembre 2017

## 1 Principes et méthodes comptables

L'Association ARVIGE est une association loi de 1901 déclarée auprès de l'ACPR. Elle a pour objet la souscription des PERP pour le compte des participants et la représentation de leurs intérêts.

Pour chaque PERP souscrit, l'association :

- Met en place un comité de surveillance ;
- Organise la consultation de l'assemblée des participants de chaque plan ;
- Assure le secrétariat et le financement de chaque comité de surveillance et de chaque assemblée des participants.

L'organisme gestionnaire assure la gestion administrative (tenue des comptes enregistrant les droits des participants) et la gestion financière des PERP. Les actifs sont cantonnés et conservés par un dépositaire unique distinct de l'organisme d'assurance gestionnaire.

Le bilan et le compte de résultat ont été établis conformément aux méthodes et principes du Plan de Compte Général 1999, et des exigences de la loi n°83-1020 du 29 novembre 1983.

L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

## 2 Faits marquants de l'exercice

NEANT au 31/12/2017

### 3 Notes sur les postes de bilan

#### 3.1 Actif

##### 3.1.1 Actif immobilisé

(en euros)

	ARVIGE	VITALITE	VELOURS	31/12/2017	31/12/2016
Capital souscrit non appelé				-	-
Immobilisations incorporelles				-	-
Marque ARVIGE	1,00	-	-	1,00	1,00
Immobilisations corporelles				-	-
Immobilisations financières				-	-
<b>Total</b>	<b>1,00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>

L'« Actif immobilisé » fait apparaître un solde de 1 € au 31/12/2017. Ce solde correspond au dépôt de la marque « Arvige » réalisée en 2007.

##### 3.1.2 Actif circulant

(en euros)

	ARVIGE	VITALITE	VELOURS	31/12/2017			31/12/2016
				Total	< 1 an	Entre 1 et 5 ans	
Stocks et en-cours				-			
Avances et acomptes versées sur commandes				-			
Créances							
Créances clients et comptes rattachés				-			
Autres créances	186,92	2,07	9,06	198,05	198,05		-
Capital souscrit - appelé non versé				-			
Banque CADIF	33 213,40	8 968,50	4 650,06	46 831,96	46 831,96		37 882,18
Livret A CADIF	26 407,57			26 407,57	26 407,57		26 407,57
Banque C.A.S.A				-	-		
<b>Total</b>	<b>59 807,89</b>	<b>8 970,57</b>	<b>4 659,12</b>	<b>73 437,58</b>	<b>73 437,58</b>	<b>-</b>	<b>64 289,75</b>

Les « Actifs circulants » font ressortir un solde global de 73 437,58 € au 31/12/2017, contre 64 289,75 € en 2016.

Les « Disponibilités » représentent la trésorerie de l'association Arvige au 31/12/2017 sur les comptes courants et sur le Livret A à la CADIF.

## 3.1.3 Comptes de régularisation actif

NEANT au 31/12/2017

## 3.2 Passif

### 3.2.1 Capitaux propres

Le résultat de l'exercice étant reversé chaque année aux différents plans (Vitalité et Velours), les capitaux propres de l'association s'établissent à zéro.

### 3.2.2 Provisions pour risques et charges

NEANT au 31/12/2017

### 3.2.3 Dettes

(en euros)

	ARVIGE	VITALITE	VELOURS	31/12/2017			31/12/2016
				Total	< 1 an	Entre 1 et 5 ans	
Emprunts obligataires convertibles				-			
Autres emprunts obligataires				-			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				-			
Emprunts et dettes financières divers				-			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				-			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-	-	-		
Dettes fiscales et sociales				-			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				-			
Charges à payer	52 991,87	13 051,56	7 395,15	73 438,58	73 438,58		64 290,75
Autres Dettes diverses	-	-	-	-	-		-
<b>Total</b>	<b>52 991,87</b>	<b>13 051,56</b>	<b>7 395,15</b>	<b>73 438,58</b>	<b>73 438,58</b>		<b>64 290,75</b>

Les comptes « Dettes » font ressortir un montant global de 73 438,58 € au 31/12/2017 contre 64 290,75 € en 2016 et se décomposent de la manière suivante :

- L'« Affectation du résultat » à reverser aux plans pour un montant de 26 650,97 € en 2017 contre 15 905,84 € en 2016, correspond à l'excédent de subvention reçue sur les charges de l'année.
- Les « Travaux administratifs » représentent un montant de 40 939,84 € en 2017 contre 43 696,51 € en 2016.
- La provision des honoraires des Commissaires aux Comptes est de 4 688,40 € au 31/12/2017 contre 4 688,40 € en 2016.
- Les remboursements de frais de transports enregistrés pour 1 159,37 € au 31/12/2017.

### 3.2.4 Comptes de régularisation passif

NEANT au 31/12/2017

## 4 Notes sur le compte de résultat

### 4.1 Charges

#### 4.1.1 Charges d'exploitation

(en euros)

	ARVIGE	VITALITE	VELOURS	31/12/2017	31/12/2016
Achats de marchandises				-	
Achats de matières et autres approvisionnements				-	
Autres achats et charges externes :					
Assurance	11 014,85	-	-	11 014,85	11 015,45
Travaux Administratifs	31 939,84	4 500,00	4 500,00	40 939,84	43 696,51
Honoraires audit actuariel	-	7 125,00	4 275,00	11 400,00	16 800,00
Honoraires CAC	4 721,30	-	-	4 721,30	4 609,70
Honoraires audit juridique	-	-	-	-	-
Honoraires avocats	-	-	-	-	-
Annonces et insertions	-	-	-	-	-
Marque	-	-	-	-	-
Site Internet	-	-	-	-	-
Transports, déplacements et hôtels	403,40	3 601,96	995,43	5 000,79	4 995,33
Missions et réceptions	3 492,50	-	-	3 492,50	3 263,04
Frais bancaires	1,40	0,90	0,50	2,80	3,00
Impôts, taxes et versements assimilés					
Salaires et traitements				-	
Charges sociales				-	
Dotations aux amortissements sur immobilisations				-	
Dotations aux provisions sur immobilisations				-	
Dotations aux provisions sur actif circulant				-	
Dotations aux amortissements pour risques et charges				-	
Autres charges					
Marque					
Droits d'auteur					
Indemnité de présence	2 250,00	2 100,00	2 625,00	6 975,00	9 900,00
Cotisations reversées aux plans	16 363,63	7 674,21	2 613,13	26 650,97	15 905,84
<b>Total</b>	<b>70 186,92</b>	<b>25 002,07</b>	<b>15 009,06</b>	<b>110 198,05</b>	<b>110 188,87</b>

Les « Autres achats et charges externes » s'établissent à 76 572,08 € en 2017, contre 84 383,03 € en 2016.

Les dépenses sont les suivantes :

- L'assurance RC s'établit à 11 014,85 €.
- Les travaux administratifs s'élèvent à 40 939,84 € en 2017 contre 43 696,51 € en 2016.
- Les honoraires de l'audit actuariel représentent un montant de 11 400 €. Il s'agit de l'intervention du cabinet FIXAGE sur les deux plans VITALITE et VELOURS. En 2016, les honoraires s'élevaient à 16 800 €.
- Les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 4 721,30 € en 2017 contre 4 609,70 € en 2016.
- Les frais de « Transports et déplacements et hôtels » affichent un montant de 5 000,79 € au 31/12/2017 contre 4 995,33 € au 31/12/2016.
- Le poste « Missions et Réceptions » relatif à l'organisation de l'AG fait apparaître un solde de 3 492,50 € au 31/12/2017, contre 3 263,04 € en 2016.
- Le montant des frais bancaires reste quasi le même qu'en 2016. Ils s'élèvent à 2,80 €.

Les « autres charges » d'un montant de 33 625 € en 2017 contre 25 805,84 € en 2016 tiennent compte des éléments suivants :

- Les « Indemnités de présence » font ressortir un solde de dépenses de 6 975 € au 31/12/2017, contre 9.900 € au 31/12/2016.
- Le résultat de l'exercice 2017 de 26 650,97 € contre 15 905,84 € à fin 2016 est reversé à chaque plan.

#### 4.1.2 Charges financières

NEANT au 31/12/2017

#### 4.1.3 Charges exceptionnelles

NEANT au 31/12/2017



## 4.2 Produits

### 4.2.1 Produits d'exploitation

(en euros)

	ARVIGE	VITALITE	VELOURS	31/12/2017	31/12/2016
Ventes de marchandises				-	
Production vendue de biens et services				-	
Production stockée				-	
Production immobilisée				-	
Subvention d'exploitation	70 000,00	25 000,00	15 000,00	110 000,00	110 000,00
Reprise sur provisions et amortissements, transfert de charges				-	
Autres produits				-	
<b>Total</b>	<b>70 000,00</b>	<b>25 000,00</b>	<b>15 000,00</b>	<b>110 000,00</b>	<b>110 000,00</b>

L'association Arvige a perçu pour l'exercice 2017, un montant global de 110 000 € de subventions de la part des Plan Vert Vitalité et PERP Velours.

L'Assemblée générale du 14 juin 2016 avait approuvé le budget 2017 de 110 000 €, réparti entre l'association pour 70 000 €, Plan Vert Vitalité 25 000 € et Plan Velours 15 000 €.

Pour rappel, la limite de prélèvements ne doit pas dépasser 0,02% des actifs de chaque plan et la subvention du compte général est proratisée sur les actifs globaux des PERP.

## 4.2.2 Produits financiers

(en euros)

	ARVIGE	VITALITE	VELOURS	31/12/2017	31/12/2016
Participations				-	
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				-	
Autres intérêts et produits assimilés	186,92	2,07	9,06	198,05	188,87
Reprise sur provisions et transfert de charges				-	
Différences de change				-	
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement				-	
<b>Total</b>	<b>186,92</b>	<b>2,07</b>	<b>9,06</b>	<b>198,05</b>	<b>188,87</b>

Les « Produits financiers » font apparaître un solde de 198,05 € au 31/12/2017 contre 188,87 € en 2016. Ils correspondent aux intérêts bancaires perçus au cours de l'exercice sur le livret A en fonction de la contribution de chaque Plan.

## 4.2.3 Produits exceptionnels

NEANT au 31/12/2017

## 5 Autres informations

### 5.1 Personnel

NEANT au 31/12/2017

### 5.2 Rémunération des salariés

NEANT au 31/12/2017



